



INSECTICIDES ET FONGICIDES HOMOLOGUÉS POUR L'AUBERGINE, LE POIVRON ET LA TOMATE DE PLEIN CHAMP EN 2008

Ce bulletin d'information est un outil pour faciliter votre prise de décision lorsque vous êtes en présence de populations importantes de ravageurs ou de risques de maladies.

- Les prix vous sont fournis à titre indicatif. Il est possible que des fournisseurs offrent des produits à des prix différents de ceux indiqués dans le présent communiqué.
- Dans ce bulletin d'information, on ne retrouve pas les traitements de semences et les produits qui sont homologués contre les ravageurs rares ou occasionnels.
- Surveillez les avertissements phytosanitaires émis en cours de saison pour bien cibler les traitements et optimiser leur efficacité.
- Employez, en alternance, des pesticides appartenant à des groupes chimiques différents de façon à limiter le développement de la résistance des ennemis des cultures aux pesticides.
- Respectez les délais avant la récolte afin d'éviter la présence de résidus de pesticides dans les aliments.

Ajouts de produits en 2008

Homologation de l'insecticide DELEGATE WG (spinetoram 25 %) pour lutter contre la fausse-arpenreuse dans l'aubergine, le poivron et la tomate. Il est reconnu efficace pour lutter contre la pyrale du maïs et le doryphore de la pomme de terre (étiquette américaine).

Homologation de l'insecticide ASSAIL 70 WP (acétamipride 70 %) pour lutter contre le puceron dans le poivron.

Homologation de l'insecticide CORAGEN (chlorantraniliprole 200 g/L) pour lutter contre le doryphore de la pomme de terre dans tous les légumes-fruits (aubergine, cerise de terre, poivron et tomate). Il est aussi homologué dans la pomme de terre pour lutter contre la pyrale du maïs.

Bien que l'insecticide WARRIOR ait reçu une homologation en 2008, il ne sera pas en vente au Canada cette année, selon l'information recueillie auprès de la compagnie titulaire, Syngenta.

Homologation du fongicide biologique PRESTOP pour lutter contre la fonte des semis sur les transplants de légumes en serre.

Pour obtenir davantage d'information sur les nouvelles homologations, vous pouvez consulter l'avertissement No 01 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01so08.pdf>) du 15 mai 2008.

Évaluation de produits

- Réévaluation du chlorpyrifos (LORSBAN, PYRINEX, PYRIFOS) toujours en cours : l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) envisage de supprimer l'usage pour lutter contre le ver-gris dans le poivron, mais aucune date n'a encore été fixée.

Mises en garde

- Assurez-vous du bon fonctionnement et du réglage de votre pulvérisateur. Une pulvérisation mal faite est souvent à l'origine d'une répression inadéquate des ravageurs.
- Lisez attentivement l'étiquette des produits et suivez les recommandations qui y sont indiquées. **Ce bulletin d'information ne remplace pas l'obligation d'aller vérifier les directives indiquées sur les étiquettes.**
- Portez le matériel de protection approprié.

Ce bulletin d'information ne remplace pas l'étiquette des produits. En cas de divergence entre une dose mentionnée ici et celle apparaissant sur l'étiquette d'un produit, cette dernière devra être utilisée. Le MAPAQ et ses représentantes et représentants ne peuvent prendre la responsabilité des résultats obtenus à la suite de l'emploi des pesticides, qu'ils soient ou non utilisés selon les suggestions, recommandations ou directives des fabricants ou des agences gouvernementales.

Indices de risque pour la santé et l'environnement de l'IRPeQ

Depuis 2007, certains renseignements additionnels sont disponibles concernant les pesticides. Il s'agit des indices de risque pour l'environnement et la santé issus de l'Indicateur de risque des pesticides du Québec, dont l'acronyme est IRPeQ. Comme le nom l'indique, ces indices nous informent du risque lié à l'utilisation des pesticides pour l'environnement et la santé. Ces données fournissent un éclairage nouveau pour choisir les produits phytosanitaires. Plus le chiffre est élevé, plus le risque est grand pour l'environnement et la santé.

Pour en savoir davantage, consultez le site Internet suivant : <http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/602-IndicateurDeRisqueDesPesticides.pdf>.

***Conservez ce bulletin d'information;
vous devrez vous y référer tout au long de la saison.***

Bulletin d'information révisé par :

Christine Villeneuve, agronome, Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ

Collaboration :

Marie Garon, biologiste, Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste, Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

Chantale Malenfant, technicienne de laboratoire, Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ
Caroline Turcotte, agronome, éco-conseillère diplômée, Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

Marie-Ève Roy, stagiaire, Centre de services agricoles de Saint-Rémi, MAPAQ

Pierre-Antoine Thériault, M. Sc., Direction de l'environnement et du développement durable, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
CHRISTINE VILLENEUVE, agronome - Avertisseuse – solanacées
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 231 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Christine.Villeneuve@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin et Louise Thériault, agronomes, Cindy Ouellet et Isabelle Beaulieu, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 01 – cucurbitacées-solanacées – 18 juin 2008



INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DE L'AUBERGINE – 2008

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				

Doryphore et altises

ADMIRE 240 F	Imidaclopride	Groupe 4 Dérivé des chloronicotiniles	210	4	200 ml (foliaire) 7 - 10 ml/100 m de rang (dans l'eau de plantation)	24 0,83 - 1,31/ 100 m de rang	7 70	Ne pas faire d'application foliaire d'ADMIRE ou d'ALIAS si un traitement des transplants a été fait. L'ADMIRE et l'ALIAS sont homologués contre le doryphore, mais ils contrôleront aussi l'altise et les pucerons.
ALIAS 240 SC	Imidaclopride	Groupe 4 Dérivé des chloronicotiniles	210	4	200 ml (foliaire) 7 - 10 ml/100 m de rang (dans l'eau de plantation)	18 0,64 - 0,92/ 100 m de rang	7 70	
SUCCESS 480 SC	Spinosad	Groupe 5 Spinosyne (Dérivé d'une bactérie)	110	2	83 ml	46	1	N'est pas homologué contre les altises.
ENTRUST 80 W	Spinosad	Groupe 5 Spinosyne (Dérivé d'une bactérie)	110	1	50 g	60	1	Version biologique du spinosad. N'est pas homologué contre les altises.
SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	56	146	1,25 L	22	2	
THIODAN 50WP	Endosulfan	Groupe 2A Organochloré	298	456	1,00 - 2,25 kg	29 - 66	2	
THIONEX 50W			298	456	1,00 - 2,25 kg	27 - 60	2	
THIODAN 4EC			298	456	1,50 - 2,75 L	25 - 46	2	
THIONEX EC			298	456	1,50 - 2,50 L	24 - 41	2	
MALATHION 500 (Altise seulement)	Malathion	Groupe 1B Organophosphoré	144	97	1,40 - 3,00 L	19 - 40	3	Le malathion a une meilleure efficacité si la température est de 20 °C et plus.
CORAGEN	Chlorantraniliprole	Groupe 28 Diamides	90	ND	250 - 375 ml	ND	1	N'est pas homologué contre les altises. Le CORAGEN est persistant dans le sol. Ne pas l'utiliser sur la même parcelle de terrain durant deux années consécutives.

Fausse-arpenreuse du chou

DELEGATE WG	Spinetoram	Groupe 5 Spinosyne	42	8	140 - 200 g	ND	1	Est efficace pour lutter contre les larves du doryphore de la pomme de terre (étiquette américaine)
-------------	------------	-----------------------	----	---	-------------	----	---	---

Punaise terne

SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	121	292	5,25 - 6,40 L	92 - 112	2	
LAGON 480E CYGON 480 AG	Diméthoate	Groupe 1B Organophosphoré	132 132	115 115	0,50 - 0,70 L	14 - 20 16 - 22	7	Par temps chaud (plus de 30 °C), le diméthoate peut être phytotoxique sur l'aubergine.

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DE L'AUBERGINE – 2008 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				
Pucerons								
THIODAN 50WP	Endosulfan	Groupe 2A Organochloré	298	456	1,00 - 2,25 kg	29 - 66	2	
THIONEX 50W			298	456	1,00 - 2,25 kg	27 - 60	2	
THIODAN 4EC			298	456	1,50 - 2,75 L	25 - 46	2	
THIONEX EC			298	456	1,50 - 2,50 L	24 - 41	2	
MALATHION 25W	Malathion	Groupe 1B Organophosphoré	144	97	2,25 - 5,50 kg	47 - 115	3	Le malathion a une meilleure efficacité si la température est de 20 °C et plus.
MALATHION 50EC			144	97	1,10 - 2,75 L	ND	3	
MALATHION 500			144	97	1,40 - 3,00 L	19 - 40	3	
Tétranyques								
MALATHION 50EC	Malathion	Groupe 1B Organophosphoré	144	97	1,10 - 2,75 L	ND	3	Le malathion a une meilleure efficacité si la température est de 20 °C et plus.
MALATHION 500			144	97	1,40 - 3,00 L	19 - 40	3	
FORBID 240 SC	Spiromesifen	Groupe 23 Acides tétroniques	4	97	500 - 600 ml	ND	7	Maximum de 3 applications dans la saison.

MALADIES DE L'AUBERGINE – 2008

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				
Brûlure alternarienne, mildiou et anthracnose								
CABRIO EG	Pyraclostrobin 20 %	Groupe 11 Strobilurine	81	40	0,56 - 0,84 kg (brûlure alternarienne et anthracnose)	60 - 9	0	Le CABRIO est intéressant pour des infections graves par la brûlure alternarienne.
ZINEB 80W	Zinèbe	Groupe M Dithiocarbamates	72	518	1,10 - 3,30 kg	13 - 38	5	Les traitements sont rarement nécessaires en début de saison. Soyez vigilant en fin de culture.
CUIVRE 53M	Sulfate de cuivre tribasique 53 %	Groupe M Composé du cuivre	196	78	4,00 kg	61	1	Le cuivre 53M n'est pas homologué contre l'anthracnose dans l'aubergine.

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

MALADIES DE L'AUBERGINE – 2008 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				

Brûlure alternarienne et moisissure grise

LANCE WDG	Boscalid	Groupe 7 Anilide	64	58	175 - 315 g (brûlure alternarienne) 420 g (moisissure grise)	31 - 56 75	0	
SERENADE MAX TM	<i>Bacillus subtilis</i>	Groupe NC (non classé) Biofongicide	1	ND	4,5 kg (brûlure alternarienne) 3,0-6,0 kg (moisissure grise)	127 - 254	0	Est aussi homologué en production biologique.

Fonte des semis (traitement des plants avant la mise au champ)

NO-DAMP	Benzoxine	Groupe M Quinoléine	ND	ND	1,00 L	8		Diluez la dose dans 100 L d'eau et arrosez les semis.
---------	-----------	------------------------	----	----	--------	---	--	---

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

SYNTHÈSE DES INSECTICIDES HOMOLOGUÉS

Nom commun	Nom commercial	Altises	Doryphore	Fausse-arpenteuse	Pucerons	Punaise terne	Tétranyques
Carbaryl	SEVIN XLR PLUS	⊙	⊙			⊙	
Chlorantraniliprole	CORAGEN		⊙				
Diméthoate	CYGON 480 AG					⊙	
	LAGON 480 E					⊙	
Endosulfan	THIONEX 50 W	⊙	⊙		⊙		
	THIODAN 4 EC						
	THIODAN 50 WP						
	THIONEX EC						
Imidaclopride	ADMIRE 240 F		⊙				
	ALIAS 240 SC						
Malathion	MALATHION 25 W				⊙		
	MALATHION 50 EC				⊙		⊙
Spinetoram	DELEGATE WG			⊙			
Spinosad	SUCCESS 480 SC		⊙				
	ENTRUST 80W		⊙				
Spiromesifen	FORBID 240 SC						⊙

SYNTHÈSE DES FONGICIDES HOMOLOGUÉS

Nom commun	Nom commercial	Anthraxose	Brûlure alternarienne	Fonte des semis	Mildiou	Moississure grise
Benzoxine	NO-DAMP			⊙		
Boscalid	LANCE WDG		⊙			⊙
<i>Bacillus subtilis</i>	SERENENADE MAX		⊙			⊙
Pyraclostroline	CABRIO EG	⊙	⊙		⊙	
Sulfate de cuivre tribasique	CUIVRE 53 M		⊙		⊙	
Zinèbe	ZINEB 80 W	⊙	⊙		⊙	



INSECTES DE LA CERISE DE TERRE – 2008

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				
Doryphore								
CORAGEN	Chlorantraniliprole	Groupe 28 Diamides	90	ND	250 - 375 ml	ND	1	Le CORAGEN est persistant dans le sol. Ne pas l'utiliser sur la même parcelle de terrain durant deux années consécutives.
Pucerons								
ASSAIL 70WP	Acétamipride	Groupe 4 Dérivé des chloronicoinides	1	17	56 - 86 g	33 - 50	7	Mouvement translaminaire et systémique dans la plante.
Tétranyques								
FORBID 240 SC	Spiromesifen	Groupe 23 Acides tétroniques	4	97	500 - 600 ml	ND	7	Maximum de 3 applications dans la saison.

MALADIES DE LA CERISE DE TERRE – 2008

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				
Brûlure alternarienne et moisissure grise								
LANCE WDG	Boscalid	Groupe 7 Anilide	64	58	175 - 315 g (brûlure alternarienne)	32 - 57	0	
			64	58	420 g (moisissure grise)	76		
SERENADE MAX TM	<i>Bacillus subtilis</i>	Groupe NC (non classé) Biofongicide	1	ND	4,5 kg (brûlure alternarienne) 3,0-6,0 kg (moisissure grise)	191 127 - 254	0	Est homologué aussi en production biologique.

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DU POIVRON – 2008

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				
Noctuelles (vers gris)								
SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	9	73	45 ml/ 100 m de rang/ bande de 30 cm	0,78/ 100 m de rang/ bande de 30 cm	2	Surveillez les champs et traitez si vous observez des plants coupés au collet. L'application doit être faite dans la soirée, lorsque l'activité des vers-gris est intense.
LORSBAN 4E	Chlorpyrifos	Groupe 1B Organophosphoré	473	173	1,20 - 2,40 L	23 - 46	40	
CHLORPYRIFOS 480 EC			473	86	1,125 - 2,25 kg	ND	40	
LORSBAN 50W			473	173	1,20 - 2,40 L	24 - 47	40	
PYRINEX 480EC			225	205	180 - 390 ml	18 - 39	1	L'ARLA désire retirer à court terme l'usage du chlorpyrifos.
POUNCE	Perméthrine	Groupe 3 Pyréthrianoïde de synthèse						
Altises								
SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	56	146	1,25 L	22	2	Surveillez l'apparition de criblures (minuscules trous) sur les feuilles causées par les altises (de petits insectes noirs qui sautent lorsqu'ils sont dérangés).
THIODAN 50WP	Endosulfan	Groupe 2A Organochloré	298	456	1,00 - 2,25 kg	29 - 66	2	
THIONEX 50 W			298	456	1,10 - 2,25 kg	30 - 60	2	
THIODAN 4EC			298	456	1,50 - 2,75 L	25 - 46	2	
THIONEX EC			298	456	1,50 - 2,50 L	24 - 41	2	
Doryphore								
CORAGEN	Chlorantraniliprole	Groupe 28 Diamides	90	ND	250 - 375 ml	ND	1	Efficace contre la pyrale du maïs (étiquette de la pomme de terre). Activité translaminaire dans la feuille. Recommandé de ne pas l'utiliser sur la même parcelle de terrain durant deux années consécutives
Fausse-arpenteuse du chou								
DELEGATE WG	Spinetoram	Groupe 5 Sinosynes	42	8	140 - 200 g	ND	1	Efficace contre la pyrale du maïs (étiquette américaine). Même famille chimique que ENTRUST et SUCCESS
Punaise terne								
SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	121	292	5,25 - 6,40 L	92 - 112	2	

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DU POIVRON – 2008 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				
Pyrale du maïs								
SUCCESS 480 SC	Spinosad	Groupe 5 Spinosyne (Dérivé d'une bactérie)	110	2	83 ml	46	1	
ENTRUST 80W	Spinosad	Groupe 5 Spinosyne (Dérivé d'une bactérie)	110	1	50 g	60	1	Version biologique du spinosad.
SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	121	292	2,50 - 5,25 L	43 - 91	2	
BIOPROTEC CAF	<i>Bacillus thuringiensis kurstaki</i>	Groupe 11 Produits microbiens	1	4	2,8 L	56	1	Le BIOPROTEC doit être ingéré par la pyrale. On recommande un volume minimal de bouillie de 600 L/ha et un agent collant-dispersant.
BIOPROTEC 3P			1	2	1,45 kg	66	0	
ORTHENE 75 SP	Acéphate	Groupe 1B Organophosphoré	64	97	1,10 kg	69	7	
DECIS 5EC	Deltaméthrine	Groupe 3 Pyréthrianoïde de synthèse	72	10	0,25 - 0,30 L	26 - 32	3	
POUNCE	Perméthrine	Groupe 3 Pyréthrianoïde de synthèse	210	102	0,18 L	18	1	
Pucerons								
ORTHENE 75 SP	Acéphate	Groupe 1B Organophosphoré	39	97	0,75 kg	47	7	Alternez les matières actives afin de limiter l'apparition de problèmes de résistance.
CYGON 480 AG	Diméthoate	Groupe 1B Organophosphoré	132	115	0,70 - 1,00 L	22 - 32	3	
LAGON 480 E			132	115	0,70 - 1,00 L	20 - 29	3	
THIODAN 50WP	Endosulfan	Groupe 2A Organochloré	298	456	1,00 - 2,25 kg	29 - 66	2	
THIONEX 50 W			298	456	1,10 - 2,25 kg	30 - 60	2	
THIODAN 4EC			298	456	1,50 - 2,75 L	25 - 46	2	
THIONEX EC			298	456	1,50 - 2,50 L	24 - 41	2	
MALATHION 25W	Malathion	Groupe 1B Organophosphoré	144	97	2,25 - 5,50 kg	47 - 116	3	Le malathion a une meilleure efficacité si la température est de 20 °C et plus.
MALATHION 50EC			144	97	1,10 - 2,75 L	ND	3	
DIAZINON 50 EC	Diazinon	Groupe 4 Organophosphoré	462	34	0,55 - 1,10 L	10 - 20	5	
DIAZINON 50W			462	34	0,50 - 1,00 kg	14 - 28	5	
DIAZINON 500E			462	34	0,50 - 1,10 L	ND	5	
DZN 600EW			462	34	0,46 - 0,915 L	ND	5	
ASSAIL 70 WP	Acétamipride	Groupe 4 Chloronicotiniles	1	17	56 - 86 g	32 - 50	7	Insecticide translaminaire et systémique.

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DU POIVRON – 2008 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				
Tétranyques								
KELTHANE 50 W	Dicofol	Groupe 3 Diphényléthanes	72	218	1,00 - 1,50 kg	58 - 87	7	Ne faire qu'une seule application par année.
FORBID 240 SC	Spiromesifen	Groupe 23 Acides tétroniques	4	97	500 - 600 ml	461 - 553	7	Maximum de 3 applications dans la saison.

MALADIES DU POIVRON – 2008

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				
Brûlure alternarienne, anthracnose								
CABRIO EG	Pyraclostrobin 20 %	Groupe 11 Strobilurine	81	40	0,56 - 0,84 kg	58 - 88	0	Le CABRIO est intéressant pour des infections graves de brûlure alternarienne.
ZINEB 80W	Zinèbe 80 %	Groupe M Dithiocarbamates	72	518	1,10 - 3,30 kg	13 - 38	5	
CUIVRE 53M	Sulfate de cuivre tribasique 53 %	Groupe M Composé du cuivre	196	78	4,00 kg	61	1	

Tache bactérienne

COPPERCIDE	Hydroxyde de cuivre 77 %	Groupe M Composé du cuivre	132	108	2,25 - 3,25 kg	29 - 41	1	Est homologué sur les transplants en serre à la dose de 2,25 kg et sur les plants au champ pour une dose qui varie de 2,25 à 3,25 kg/ha.
KOCIDE 2000	Hydroxyde de cuivre		132	54	2,52 kg	37	1	
KOCIDE DF + ZINEB 80W	Hydroxyde de cuivre 61,4 % + zinèbe		204	572	2,25 - 3,25 kg + 1,10 - 3,30 kg	ND	5	
PARASOL WP	Hydroxyde de cuivre		132	108	2,25 - 3,25 kg	33 - 47	1	

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

MALADIES DU POIVRON – 2008 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				
Brûlure alternarienne et moisissure grise								
LANCE WDG	Boscalid	Groupe 7 Anilide	64 64	58 58	175 - 315 g (brûlure alternarienne) 420 g (moisissure grise)	31 - 56 75	0	
SERENADE MAX TM	<i>Bacillus subtilis</i>	Groupe NC (non classé) Biofongicide	1	ND	4,5 kg (brûlure alternarienne) 3,0 - 6,0 kg (moisissure grise)	ND	0	Est aussi homologué en production biologique. Selon des essais américains, le SERENADE a une efficacité contre la tache bactérienne du poivron.
Blanc ou oïdium								
SERENADE MAX TM	<i>Bacillus subtilis</i>	Groupe NC (non classé) Biofongicide	1	ND	3,0 - 6,0 kg	127 - 255	0	Est aussi homologué en production biologique.
Fonte des semis (traitement des plants avant la mise au champ)								
NO-DAMP	Benzoxine	Groupe M Quinoléine	ND	ND	1,00 L	8		Diluez la dose dans 100 L d'eau et arrosez les semis.

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

SYNTHÈSE DES INSECTICIDES ET DES ACARICIDES HOMOLOGUÉS

Nom commun	Nom commercial	Altises	Doryphore	Fausse-arpeuteuse	Noctuelles (vers-gris)	Pucerons	Punaise terne	Pyrale du maïs	Tétranyques
Acéphate	ORTHENE 75 SP					⊙		⊙	
Acétamipride	ASSAIL 70 WP					⊙			
<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>kurstaki</i>	BIOPROTEC CAF BIOPROTEC 3P							⊙	
Carbaryl	SEVIN XLR PLUS	⊙			⊙		⊙	⊙	
Cloranthraniliprole	CORAGEN		⊙						
Chlorpyrifos	CHLORPYRIFOS 480 EC LORSBAN 4 E LORSBAN 50W PYRINEX 480 EC				⊙				
Deltaméthrine	DECIS 5 EC							⊙	
Diazinon	DIAZINON 50 W DIAZINON 500 E DIAZINON 500 EC DZN 600 EW					⊙			
Dicofol	KELTHANE 50 W								⊙
Diméthoate	CYGON 480 AG LAGON 480 E					⊙			
Endosulfan	THIONEX 50 W THIODAN 4 EC THIODAN 50 WP THIONEX EC	⊙				⊙			
Malathion	MALATHION 25 W MALATHION 50 EC					⊙			
Perméthrine	POUNCE				⊙			⊙	
Spinetoram	DELEGATE WG		⊙						
Spiromesifen	FORBID 240 SC								⊙
Spinosad	SUCCESS 480 SC ENTRUST 80 W							⊙	⊙

SYNTHÈSE DES FONGICIDES HOMOLOGUÉS

Nom commun	Nom commercial	Brûlure alternarienne	Anthraxnose	Fonte des semis	Moissure grise	Tache bactérienne	Blanc
Benzoxine	NO-DAMP			⊙			
Boscalid	LANCE WDG	⊙			⊙		
<i>Bacillus subtilis</i>	SERENADE MAX™	⊙			⊙		⊙⊙
Hydroxyde de cuivre	COPPERCIDE KOCIDE 2000 KOCIDE DF PARASOL WP					⊙	
Pyraclostrobin	CABRIO EG	⊙	⊙				
Sulfate de cuivre tribasique	CUIVRE 53 M	⊙	⊙				
Zinèbe	ZINEB 80 W	⊙	⊙				



INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DE LA TOMATE – 2008

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				
Noctuelles (vers gris)								
SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	9	73	45 ml/ 100 m de rang/ bande de 30 cm	0,78/ 100 m de rang/ bande de 30 cm	2	Surveillez vos champs et intervenez dès l'apparition des dommages. N'effectuez qu'un seul traitement par saison. Pour être efficace, le traitement doit se faire à la tombée du jour.
LANNATE TOSS-N-GO	Méthomyl	Groupe 1A Carbamate	371	68	0,27 - 0,54 kg	25 - 49	1	
MATADOR 120 EC	Lambda - cyhalothrine	Groupe 3 Pyréthroïde de synthèse	100	96	83 ml	15	7	
POUNCE	Perméthrine	Groupe 3 Pyréthroïde de synthèse	210	102	0,18 – 0,26 L	18 - 26	1	
ORTHENE 75 SP	Acéphate	Groupe 1B Organophosphoré	81	97	1,2 kg/1000 L d'eau	76		ORTHENE : homologué dans l'eau de plantation pour une population de 14 000 plants/ha.

Doryphore et altise

SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	56	146	1,25 L	22	2	
THIODAN 50WP	Endosulfan	Groupe 2A Organochloré	298	456	1,00 - 2,25 kg	29 - 66	2	
THIODAN 4EC			298	456	1,50 - 2,75 L	25 - 46	2	
THIONEX EC			298	456	1,50 - 2,75 L	24 - 43	2	
THIONEX 50W			298	456	1,1 - 2,25 kg	30 - 60	2	
POUNCE	Perméthrine	Groupe 3 Pyréthroïde de synthèse	210	102	0,18 - 0,26 L	18 - 26	1	
CYMBUSH 250EC	Cyperméthrine	Groupe 3 Pyréthroïde de synthèse	210	68	140 ml	ND	3	CYMBUSH devrait être appliqué à des températures inférieures à 24 °C. Son efficacité diminue à des températures plus élevées.
MATADOR 120 EC (Altise)	Lambda - cyhalothrine	Groupe 3 Pyréthroïde de synthèse	100	96	83 ml (dose altise)	15	7	
MATADOR 120 EC (Doryphore)			100	96	83 - 125 ml (dose doryphore)	15 - 23	7	
ORTHENE 75 SP	Acéphate	Groupe 1B Organophosphoré	81	97	1,2 kg/2 000 L d'eau	76		ORTHENE : homologué dans l'eau de plantation pour une population de 14 000 plants/ha.

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DE LA TOMATE – 2008 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				
Doryphore et altise (suite)								
CORAGEN	Chlorantraniliprole	Groupe 28 Diamide	90	ND	250 - 375 ml	ND	1	Non homologué contre les altises. Recommandé de ne pas l'utiliser sur la même parcelle de terrain durant deux années consécutives
Doryphore								
ADMIRE 240	Imidaclopride	Groupe 4 Dérivé des chloronicotinides	210	4	200 ml (feuillage) 7 - 10 ml/100 m de rang	24 0,92 - 1,31/100 m de rang	7	Ne pas faire d'application foliaire d'ADMIRE ou d'ALIAS si un traitement des transplants a été fait.
ALIAS 240 SC	Imidaclopride	Groupe 4 Dérivé des chloronicotinides	210	4	200 ml (feuillage) 7 - 10 ml/100 m de rang	18 0,64 - 0,91/100 m de rang	7	
NOVODOR	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>tenebrionis</i>	Groupe 11 Dérivé d'une bactérie	1	4	4,00 - 8,00 L	ND	0	
SUCCESS 480 SC	Spinosad	Groupe 5 Spinosyne (Dérivé d'une bactérie)	110	2	83 ml	46	1	
ENTRUST 80W	Spinosad	Groupe 5 Spinosyne (Dérivé d'une bactérie)	110	1	50 g	60	1	Version biologique du spinosad.
ASSAIL 70WP	Acétamipride	Groupe 4 Dérivé des chloronicotinides	1	17	40 - 80 g	23 - 46	7	
MALATHION 500	Malathion	Groupe 1B Organophosphoré	144	97	1,40 - 2,00 L	19 - 27	3	Le malathion a une meilleure efficacité si la température est de 20 °C ou plus.
DECIS 5 EC	Deltaméthrine	Groupe 3 Pyréthroïdes de synthèse	72	10	100 - 150 ml/ha dans 200 à 500 L d'eau/ha	11 - 16	3	

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DE LA TOMATE – 2008 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				
Fausse-arpenteuse								
DELEGATE WG	Spinetoram	Groupe 5 Sinosynes	42	8	140 - 200 g	ND	1	Efficace contre la pyrale du maïs et le doryphore de la pomme de terre (étiquette américaine). Même famille chimique que ENTRUST et SUCCESS
Punaise terne								
LAGON 480 E	Diméthoate	Groupe 1B Organophosphoré	132	115	0,5 - 1,1 L	15 - 32	7	
CYGON 480 AG			132	115		16 - 35		
SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	144	292	5,25 - 6,40 L	91 - 111	2	
MATADOR 120 EC	Lambda - cyhalothrine	Groupe 3 Pyréthrianoïde de synthèse	100	96	83 ml	15	7	
Pyrale du maïs								
SUCCESS 480 SC	Spinosad	Groupe 5 Spinosyne (Dérivé d'une bactérie)	110	2	83 ml	46	1	
ENTRUST 80W	Spinosad	Groupe 5 Spinosyne (Dérivé d'une bactérie)	110	1	50 g	60	1	Version biologique du spinosad.
Vers de l'épi ou noctuelle de la tomate								
SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	144	292	2,50 - 5,25 L	43 - 91	2	Le traitement doit se faire avant l'entrée du ver de l'épi dans le fruit.
THIODAN 50WP	Endosulfan	Groupe 2A Organochloré	281	304	1,00 kg	29	2	
LANNATE TOSS-N-GO	Méthomyl	Groupe 1A Carbamate	371	68	0,27 - 0,54 kg	25 - 49	1	
BIOPROTEC CAF	<i>Bacillus thuringiensis kurstaki</i>	Groupe 11 Produits microbiens	1	4	1,4 L	28	0	Le BIOPROTEC CAF doit être utilisé dans les 6 mois suivant la date de fabrication.
BIOPROTEC 3P			1	2	0,72 kg	33	0	
Pucerons								
ASSAIL 70 WP	Acétamipride	Groupe 4 Dérivé des chloronicotinides	1	17	58 - 86 g	34 - 50	7	
CYGON 480 AG	Diméthoate	Groupe 1B Organophosphoré	132	115	0,55 - 1,10 L	89 - 35	7	
LAGON 480 E			132	115	0,50 - 1,10 L	15 - 32	7	

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DE LA TOMATE – 2008 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				
Pucerons (suite)								
THIODAN 50WP	Endosulfan	Groupe 2A Organochloré	298	456	1,00 - 2,25 kg	30 - 66	2	
THIODAN 4EC			298	456	1,50 - 2,75 L	25 - 46	2	
THIONEX 50 W			298	456	1,10 - 2,25 kg	30 - 60	2	
THIONEX EC			298	456	1,50 - 2,75 L	24 - 45	2	
MALATHION 25W	Malathion	Groupe 1B Organophosphoré	144	97	2,75 - 4,25 kg	58 - 89	3	Le malathion a une meilleure efficacité si la température est de 20 °C ou plus.
MALATHION 50EC			144	97	1,50 - 2,25 L	ND	3	
MALATHION 500			144	97	1,40 - 2,00 L	19 - 27	3	
DIAZINON 50 EC	Diazinon	Groupe 1B Organophosphoré	462	34	1,10 - 1,70 L	18 - 28	1	
DIAZINON 50W			462	34	1,10 - 1,70 kg	31 - 48	1	
DZN 600EW			462	34	0,91 - 1,46 L	ND	1	
LANNATE TOSS-N-GO	Méthomyl	Groupe 1A Carbamate	371	68	0,27 - 0,54 kg	25 - 49	1	
ORTHENE 75 SP	Acéphate	Groupe 1B Organophosphoré	81	97	1,2 kg dans 2000 L d eau	75		ORTHENE : homologué dans l'eau de plantation pour une population de 14 000 plants/ha.

Tétranyques

MALATHION 25W	Malathion	Groupe 1B Organophosphoré	144	97	2,75 - 4,25 kg	57 - 90	3	Le malathion a une meilleure efficacité si la température est de 20 °C ou plus.
MALATHION 50EC			144	97	1,50 - 2,25 L	ND	3	
MALATHION 500			144	97	1,40 - 2,00 L	19 - 27	3	
KELTHANE 50 W	Dicofol	Groupe 3 Diphényléthanes	90	218	1,00 - 1,50 kg	58 - 87	7	

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

SYNTHÈSE DES INSECTICIDES ET DES ACARICIDES HOMOLOGUÉS

Nom commun	Nom commercial	Altises	Doryphore	Fausse-arpenteuse	Noctuelles (vers-gris)	Pucerons	Punaise terne	Pyrale du maïs	Tétranyque à deux points	Ver de l'épi
Acéphate	ORTHENE 75	⊙	⊙		⊙	⊙				
Acétamipride	ASSAIL 70 WP		⊙			⊙				
<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>kurstaki</i>	BIOPROTEC CAF BIOPROTEC 3P									⊙
<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>tenebrionis</i>	NOVODOR		⊙							
Carbaryl	SEVIN XLR PLUS	⊙	⊙		⊙		⊙	⊙		⊙
Chlorantraniliprole	CORAGEN		⊙							
Cyperméthrine	CYMBUSH 250EC	⊙	⊙							
Deltaméthrine	DÉCIS 5 EC		⊙							
Diazinon	DIAZINON 50 W DIAZINON 500 EC DZN 600 EW					⊙				
Dicofol	KELTHANE 50 W								⊙	
Diméthoate	CYGON 480 AG					⊙	⊙			
	LAGON 480 E					⊙	⊙			
Endosulfan	THIONEX 50 W									
	THIODAN 4 EC	⊙	⊙			⊙				⊙
	THIODAN 50 WP									
	THIONEX EC									
Imidaclopride	ADMIRE 240 F		⊙							
	ALIAS 240 SC									
Lambda-cyhalothrine	MATADOR 120 EC	⊙	⊙		⊙		⊙			
Malathion	MALATHION 25 W					⊙			⊙	
	MALATHION 50 EC					⊙			⊙	
	MALATHION 500		⊙			⊙			⊙	
Méthomyl	LANNATE TOSS-N-GO				⊙	⊙			⊙	
Perméthrine	POUNCE	⊙	⊙		⊙					
Spinetoram	DELEGATE WG			⊙						
Spinosad	SUCCESS 480 SC		⊙					⊙		
	ENTRUST 80W		⊙					⊙		



FONGICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES MALADIES DE LA TOMATE – 2008

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				

Fonte des semis (traitement des plants avant la mise au champ)

NO-DAMP	Benzoxine	Quinoléine	ND	ND	1,00 L	8,31		Diluez la dose dans 100 L d'eau et arrosez les semis.
---------	-----------	------------	----	----	--------	------	--	---

Brûlure alternarienne, anthracnose, mildiou

MAESTRO 80 DF	Captane	Groupe M	86	192	3,00 - 4,50 kg	51 - 94	2	Homologué contre l'anthracnose seulement.
SUPRA CAPTAN 80 WDG		Phtalamide	86	192	2,75 - 4,25 kg	49 - 75	2	
BRAVO 500	Chlorothalonil	Groupe M Dérivé phtalique	25	490	2,4 - 4,0 L	29 - 50	1	
FOLPAN 50WP	Folpet	Groupe M Carboximide	56	1 588	4,0 kg	71	1	Homologué contre l'anthracnose seulement.
DITHANE DG	Mancozèbe 75 %	Groupe M Dithiocarbamates	9	205	1,10 - 3,25 kg	9 - 27	7	
RAINSHIELD NT			9	205	1,75 - 3,25 kg	14 - 26	7	
MANZATE DF			9	205	1,75 - 3,25 kg	11 - 24	7	
MANZATE PRO-STICK			9	205	1,10 - 3,25 kg	8 - 24	7	
PENNZOZEB 75DF								
KOCIDE DF + mancozèbe	Hydroxyde de cuivre 61,4 % + mancozèbe 80 %	Groupe M Cuivre + dithiocarbamates	141	259	2,25 kg + 1,75 - 3,25 kg	ND	1	N'est pas homologué contre l'anthracnose.
CUIVRE 53M	Sulfate de cuivre tribasique 53 %	Groupe M Composé du cuivre	225	78	4,50 kg	68	1	
POLYRAM DF	Métirame 80 %	Groupe M Dithiocarbamates	16	423	2,25 - 3,25 kg	17 - 25	7	
CABRIO EG	Pyraclostrobin 20 %	Groupe 11 Strobilurine	81	40	0,56 - 1,0 kg	60 - 107	0	Le CABRIO est intéressant pour des infections graves de brûlure alternarienne.
ZINEB 80W	Zinèbe	Groupe M Dithiocarbamates	90	518	0,85 - 3,30 kg	10 - 38	5	

Brûlure alternarienne

KOCIDE 2000	Hydroxyde de cuivre	Groupe M Composé du cuivre	132	54	2,52 kg	37	1	
-------------	---------------------	-------------------------------	-----	----	---------	----	---	--

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

FONGICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES MALADIES DE LA TOMATE – 2008 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				
Brûlure alternarienne et moisissure grise								
SERENADE MAX TM	<i>Bacillus subtilis</i>	Groupe NC (non classé) Biofongicide	1	ND	4,5 kg (brûlure alternarienne) 3,0-6,0 kg (moisissure grise)	191 127 - 255	0	Est homologué aussi en production biologique. Selon des essais américains, le SERENADE a une efficacité contre la moucheture bactérienne et le chancre bactérien de la tomate.
LANCE WDG	Boscalid	Groupe 7 Anilide	64 64	58 58	175 - 315 g (brûlure alternarienne) 420 g (moisissure grise)	31 - 56 75	0	
Moisissure grise								
BRAVO 500	Chlorothalonil	Groupe M Dérivé phtalique	25	490	4,8 L/ha	58 - 60	1	
ZINEB 80W	Zinèbe	Groupe M Dithiocarbamates	90	518	0,85 - 3,30 kg	10 - 38	5	
Blanc ou oïdium								
SERENADE MAX TM	<i>Bacillus subtilis</i>	Groupe NC (non classé) Biofongicide	1	ND	3,0 - 6,0 kg	127 - 255	0	Est aussi homologué en production biologique.
Brûlure alternarienne et anthracnose								
QUADRIS	Azosystrobine	Groupe 11 Strobilurines	64	16	300 - 500 ml	29 - 49	1	Ne pas faire plus de 3 applications par saison.
Mildiou et brûlure alternarienne								
TANOS	Famoxadone + cymoxanil	Groupes 11 et 27 Oxazolidinedione + acétamide	17	37	560 - 840 g	51 - 77	3	
Moucheture bactérienne								
COPPERCIDE	Hydroxyde de cuivre 77 %	Groupe M Composé de cuivre	132	108	2,25 kg	29	1	Est homologué pour l'application sur les transplants en serre et sur les plants au champ.
PARASOL WP + mancozèbe	Hydroxyde de cuivre 50 % + mancozèbe 80 %	Groupe M Cuivre + dithiocarbamates	136	262	2,25 kg + 1,75 - 2,25 kg	ND	1	

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

FONGICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES MALADIES DE LA TOMATE – 2007 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	IRPeQ ¹		DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
			IRE	IRS				

Chancre bactérien

KOCIDE DF + mancozèbe	Hydroxyde de cuivre 61,4 % + mancozèbe 80 %	Groupe M Cuivre + dithiocarbamate	141	259	2,25 kg + 1,75 - 3,25 kg	ND	1	
-----------------------	---	--------------------------------------	-----	-----	--------------------------	----	---	--

Tache septorienne

MAESTRO 80 DF	Captane	Groupe M	86	192	3,00 – 4,50 kg	51 - 94	2	
SUPRA CAPTAN 80 WDG		Phtalamide	86	192	2,75 – 4,25 kg	49 - 75	2	
BRAVO 500	Chlorothalonil	Groupe M Dérivé phtalique	25	490	2,4 - 4,0 L	29 - 50	1	
CABRIO EG	Pyraclostrobin 20 %	Groupe 11 Strobilurine	81	40	0,56 – 0,84 kg	60 - 90	0	
KOCIDE DF + mancozèbe	Hydroxyde de cuivre 61,4 % + mancozèbe 80 %	Groupe M Cuivre + dithiocarbamates	141	259	2,25 kg + 1,75 – 3,25 kg	ND	1	
CUIVRE 53M	Sulfate de cuivre tribasique 53 %	Groupe M Composé du cuivre	225	78	4,50 kg	68	1	
POLYRAM DF	Métiram 80 %	Groupe M Dithiocarbamates	16	423	2,25 - 3,25 kg	17 - 25	7	
ZINEB 80W	Zinèbe		90	518	0,85 - 3,30 kg	10 - 38	5	
KOCIDE 2000	Hydroxyde de cuivre	Groupe M Composé du cuivre	132	54	2,24 kg	33	1	

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas

¹ **IRPeQ** : IRE signifie indice de risque pour l'environnement et IRS signifie indice de risque pour la santé. Prendre note que pour les besoins de calcul de ces indices, nous avons toujours utilisé la dose la plus élevée pour les pesticides homologués, quel que soit le type de sol.



SYNTHÈSE DES FONGICIDES HOMOLOGUÉS

Nom commun	Nom commercial	Anthraxnose	Blanc	Brûlure alternarienne	Chancres bactérien	Mildiou (Phytophthora infestans)	Moississure grise	Moucheture bactérienne	Tache septorienne
Azosystrobine	QUADRIS	⊙		⊙					
Boscalide	LANCE WDG			⊙			⊙		
<i>Bacillus subtilis</i>	SERENADE MAX		⊙	⊙			⊙		
Captane	MAESTRO 80 DF	⊙							⊙
	SUPRA CAPTAN 80 WDG	⊙							⊙
Chlorothalonil	BRAVO 500	⊙		⊙		⊙	⊙		⊙
Famoxadone + cymoxanil	TANOS 50 DF			⊙		⊙			
Folpet	FOLPAN 50 WP	⊙							
Hydroxyde de cuivre	KOCIDE 2000			⊙					⊙
	COPPERCIDE							⊙	
Hydroxyde de cuivre + mancozèbe	KOCIDE DF + mancozèbe 80 %			⊙	⊙	⊙			⊙
	PARASOL WP + mancozèbe							⊙	
Mancozèbe	DITHANE DG	⊙		⊙		⊙			
	RAINSHIELD NT								
	MANZATE DF	⊙		⊙		⊙			
	MANZATE PRO-STICK	⊙		⊙		⊙			
	PENNZOZEB 75 DF	⊙		⊙		⊙			
Métirame	POLYRAM DF	⊙		⊙		⊙		⊙	
Pyraclostrobin	CABRIO EG	⊙		⊙		⊙		⊙	
Sulfate de cuivre tribasique	CUIVRE 53 M	⊙		⊙		⊙		⊙	
Zinèbe	ZINEB 80 W	⊙		⊙		⊙	⊙	⊙	

